

Que puis-je consulter librement ?

La plupart des archives de l'EFA sont librement consultables sur place dans le respect des droits de propriété littéraire et artistique. Toutefois, des exceptions fixées par la législation en vigueur et listées ci-après en retardent ou interdisent la communication.

Révision #2

Créé 2023-12-01 06:58:12 EET par Marie Stahl

Mis à jour 2026-01-15 09:46:43 EET par Marie Stahl